

Etaient présents :

Direction

Mme la Principale - Mme Manivet-Delaye ; M. le Principal adjoint - M. Ponce

Professeurs :

Section Internationale : Mme Fady - Anglais, M. Terrisse – Histoire Géographie

CPE : Mme Briot

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Babicki, Mathieu, Jordan et Besoux

Représentants des élèves :

Ailish Babicki-Moore, Bria Rowe, Noémie Genty, Sylvie Mercier, Lauren Tchenio, Lana Van Tussenbroek, et Chloe-Rose Baron.

Le Conseil International débute à 17h

I. Bilan 2015-2016

Mme Fady expose les résultats des élèves :

Les résultats du DNBI (Diplôme National du Brevet option International) sont toujours très satisfaisants : 100 % de réussite : 11 mentions Très bien, 8 mentions bien, 5 mentions assez bien, 4 admis.

Concours d'entrée en Seconde internationale au lycée Duby : tous ceux qui souhaitaient intégrer le lycée ont été reçus. Deux élèves ont choisi un autre parcours (Vauvenargues et Cézanne) qui répondaient à des projets d'études déjà bien construits.

II. Année scolaire 2016-2017

1) Effectifs :

La répartition de l'effectif par classe pour cette année scolaire est la suivante:

6^e : 32 élèves - **5^e** : 30 élèves – **4^e** : 28 élèves – **3^e** : 31 élèves

2) Projets Section Internationale

Mme Fady expose les projets de l'année en cours :

- ❖ **Pièces de théâtre** : les élèves inter préparent des représentations qui seront présentées devant les autres élèves.
 - o 5ème : Harry Potter
 - o 4ème: Oliver Twist

Mme Fady précise que les parents d'élèves sont toujours chaleureusement invités à venir voir les représentations qui auront lieu pendant le temps scolaire.

- ❖ **Voyage scolaire en Irlande** pour une cinquantaine de collégiens de 3ème (inter et non inter) prévu entre le 9 et 13 mai 2017.
- ❖ **Echange avec un établissement scolaire Grec** pour les 4ème - 28 élèves concernés. Le voyage se déroulera du 5 au 12 Mars, puis 19 élèves grecs arriveront du 16 au 23 mars. Ils travailleront ensemble à la création d'une pièce de théâtre et d'un livre photo. L'étude de la littérature et des visites de la région sont également au programme.
- ❖ **Un projet « Green Day » a été organisé par les 4ème et 3ème** le 2 décembre. Des fonds ont été récoltés pour le WWF (World Wildlife Fund) grâce à la vente de bracelets, cookies, etc, lors des récréations. En parallèle le film « Demain » a été diffusé aux élèves pour les sensibiliser.
- ❖ **Projet d'atelier théâtre pour les 3ème** avec la compagnie « Quorum Theater ».
- ❖ **Sortie 4ème** (inter) : visite à Marseille pour voir la pièce Oliver Twist en février.
- ❖ **Séminaire pour les 3ème** : travail sur la question de l'immigration. Un réfugié viendra parler avec les élèves de son expérience.

3) Projets Apelevia

- ❖ **Accueil des familles de 6ème dans le collège, le jour de la rentrée des classes en septembre.** Depuis 4 ans maintenant, les nouveaux parents d'élèves de 6ème de la Section Internationale, sont accueillis par APELEVIA, le jour de la rentrée des classes dans une salle du collège. A cette occasion, le rôle de l'association au sein de l'établissement est présenté et un document explicatif, en français et en anglais, sur

l'organisation du collège en France leur est remis. Ce temps a pour but de favoriser une rentrée scolaire sereine aux nouvelles familles. Cette réunion d'information, appréciée des familles et de la direction, sera renouvelée à nouveau pour la rentrée 2017/2018.

- ❖ **Thanksgiving (6^e et 5^e).** En accord avec la direction, les parents d'élèves ont organisé un repas traditionnel pour les 6^e et les 5^e dans un restaurant aixois, précédé du récit du tout premier repas de Thanksgiving et de son importance dans la culture anglo-saxonne. Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont à nouveau été très enthousiastes dans leur participation. Un nouveau restaurant a été choisi cette année (le Cintra) et apprécié des participants. Les représentants des élèves précisent apprécier ce moment, culturel et convivial, qui permet au 6^e et 5^e de mieux se connaître (*en effet, à l'initiative de Mme Fady, chaque 5^e est « tutor » ou partenaire d'accueil d'un 6^e avec qui il échange ses impressions, ses conseils, etc, par l'intermédiaire d'un cahier de correspondance, dans les premières semaines au collège*). Pour perpétuer la tradition, des « pumpkin pies » ont été préparées par des mamans et servies et les élèves ont écrit plusieurs cartes de « Thanksgiving » à la fin du repas. Leurs productions sont affichées sur deux compositions artistiques offertes cette année aux deux CPE du Collège.
- ❖ **Year Book.** Afin de pouvoir réaliser la 6^{ème} version du Yearbook, une équipe de parents d'élèves doit se mettre en place grâce à des parents bénévoles comme l'année dernière. Comme chaque année, en collaboration avec Mme Fady et Mr Terrisse, l'équipe rencontrera et sollicitera les élèves pour la réalisation de ce projet.

4) DNB – Diplôme National du Brevet

Concernant l'Epreuve Orale, les textes nationaux sont précis: oral de 15 minutes dont un maximum de 5 minutes peuvent être effectué dans une langue étrangère. A l'élève de choisir quelles 5 minutes - présentation ou questions - et de préciser son choix de langue (en choisissant parmi les langues étrangères enseignées dans l'établissement).

Puisque la présentation ne représente que 5 minutes, il serait plus logique pour l'élève de faire la présentation en langue étrangère et d'ensuite répondre aux questions pendant 10 minutes en français.

Le sujet de l'oral peut être lié à l'EPI - Parcours Citoyen (projet spécifique. Cf liste transmise aux élèves), parcours d'éducation artistique et culturel (exemple:

projet théâtre fait avec de Mme Fady), parcours d'avenir (stage effectué en entreprise).

La réforme du Brevet n'aura aucun impact sur le déroulement (ni contenant) des 2 oraux que les élèves passent par ailleurs en anglais pour obtenir l'option internationale du brevet (oraux de 20 minutes pour histoire/geo et Anglais).

5) Rapport de Stage 3ème

Les élèves inter peuvent rédiger leur rapport de stage en Français ou en Anglais. Toutefois, selon Mme la Principale et les Professeurs, il est plus sensé pour l'élève d'utiliser la langue dans laquelle il aura effectué le stage.

III. Préparation de l'année scolaire 2016-2017

1) Concours d'entrée en 6^e

Les dates du prochain concours d'entrée en 6^{ème} sont les suivantes :

- Mardi 9 mai : Test écrit en anglais de 9h à 10h 30 suivi du test écrit en français et maths de 10h 45 à 11h 45 (seulement pour les élèves venant d'établissement hors contrat). Les oraux commencent à 13h 30.
- Mercredi 10 mai : poursuite des oraux dès 8h.

Mme Manivet précise qu'il n'y a aucune modification sur les modalités prévues précédemment.

Ainsi les élèves venant du privé hors contrat qui souhaitent intégrer le collège public, doivent passer une épreuve de mathématiques et de français à l'écrit pour vérifier qu'ils ont acquis les compétences demandées par l'éducation nationale. Néanmoins pour les mathématiques l'énoncé sera traduit en anglais pour les élèves venant d'établissements anglophones afin qu'ils puissent faire état de leur niveau dans la matière, sans être désavantagés par la maîtrise du français.

Tous les élèves auront un Oral de 5 minutes en français pour que le collège puisse organiser les cours de FLE pour ceux qui en auraient besoin.

Précision: ce test n'est pas un test éliminatoire pour entrer en section internationale au collège. La direction du collège, en accord avec l'équipe enseignante, l'a mis en place afin de pouvoir organiser au mieux les emplois du temps des classes avec les cours de FLE (français langue étrangère) intégrés.

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves de la section internationale, Apelevia, sera présente pour accueillir les parents et pour répondre à leurs questions le mardi 9 mai de 8h30 à 11h00 dans la salle Boutière.

Il n'y aura pas de concours d'entrée fin août. En effet l'expérience a montré que le fait de n'avoir qu'une date de concours n'a pas d'impact sur la diversité et la qualité des élèves recrutés.

Suite à une question d'un parent d'élève, Mme Fady précise que le niveau attendu pour entrer en 6ème est Fin de Key - stage 2. L'élève doit également montrer une très forte envie de suivre un parcours en anglais.

2) Concours d'entrée 5^e, 4^e, 3^e

La direction et l'équipe enseignante estiment que le petit nombre de places vacantes (lié aux départs d'élèves) ne permet pas d'envisager l'organisation d'un concours comme sur le niveau des 6^{ème}.

Après échanges et discussions le **Conseil prend donc la décision de recourir au recrutement sur dossier**. Les formulaires seront mis en ligne sur le site du collège et la date limite de retour des dossiers est fixée au 6 avril 2017. Les résultats ne seront donnés qu'à partir du mois de juin, afin d'avoir la vision la plus complète et juste des places disponibles.

Une commission paritaire, dont la composition sera définie ultérieurement, se réunira ensuite pour étudier les dossiers présentés et les candidatures seront classées selon les critères suivant :

- critères de parcours scolaire :

- Retour en France après une période d'expatriation et avoir été scolarisé soit dans un établissement français de l'étranger à dominante anglophone ou en intégration dans le système scolaire anglophone du pays concerné ;
- Avoir été scolarisé dans un établissement français de l'étranger à dominante anglophone ou en intégration dans le système scolaire anglophone du pays concerné ;
- Avoir été scolarisé en section internationale de collège, à l'étranger ou dans un autre établissement scolaire en France.
- Être déjà scolarisé au Collège MIGNET.

- critères pédagogiques répondant aux objectifs de recrutement et de travail d'une section internationale :

- sur les résultats scolaires ;

- sur la probabilité de réussir dans ce programme d'éducation bilingue. Les élèves doivent donc avoir des compétences linguistiques en langue maternelle ou quasi-native (vocabulaire, compétences linguistiques et capacité de lecture) et des affinités avec la culture anglo-saxonne.

Les familles devront impérativement transmettre les dossiers **par courrier**. Un accusé réception leur sera transmis par email dès que le dossier aura été réceptionné.

Il est bien noté que le fait de candidater ne donnera pas droit à une entrée en section internationale. Ceci est conditionné à l'existence de places disponibles sur le niveau.

A ce jour il y a pour l'année scolaire à venir :

- ☐ 2 places en 3^{ème}
- ☐ 0 places en 4^{ème}
- ☐ 0 place en 5^{ème}

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Conseil est levé à 19h00.

Compte-rendu rédigé par les représentants des parents d'élèves, pour le Conseil International.